



BAC PRO MELEC

MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS

Le titulaire de ce Bac Pro intervient dans la production, le transport, la distribution et la transformation de l'énergie électrique. Il est chargé de la réalisation, de la mise en service et de la maintenance des installations électriques et des réseaux, de l'organisation et de la planification des chantiers. Du fait de l'évolution des techniques et des technologies, il intervient également sur les réseaux et équipements destinés à transmettre et à traiter la voix ou sur ceux liés à la sécurité des personnes et des biens.

À qui s'adresse la formation ?

Elle est accessible à tous les élèves de 3^e désireux d'exercer leur futur métier dans le domaine de l'industrie.

Périodes de formation en entreprise

22 semaines réparties sur les 3 ans de formation afin d'appréhender concrètement le monde industriel, développer le sens du travail en équipe et acquérir une certaine autonomie. L'équipe pédagogique accompagne l'élève dans ses recherches de stages.

Quels métiers accessibles ?

L'élève peut devenir électricien professionnel dans l'industrie, les services, l'habitat, le tertiaire ou encore les équipements publics.



Qualités attendues en entreprise

Capacité à travailler en toute autonomie et à piloter une équipe.

Poursuites d'études

Le Baccalauréat professionnel MELEC a pour objectif prioritaire l'insertion professionnelle. Une poursuite des études est envisageable en BTS Electrotechnique. D'autres spécialisations sont accessibles en BTS : maintenance industrielle ou plasturgie. DUT.

Matières enseignées et horaires hebdomadaires des cours*

Matières	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année
Enseignements généraux			
Français, histoire, géographie, enseignement moral et civique	4,5 h	4,5 h	4,5 h
Langue vivante	2 h	2 h	2 h
Mathématiques, sciences physiques	4,5 h	4,5 h	4,5 h
Education physique et sportive	2 h	3 h	3 h
Arts appliqués	1 h	1 h	1 h
Enseignements professionnels			
Enseignement technologique et professionnel	14 h	13,5 h	13,5 h
Prévention santé environnement	1 h	1 h	1 h
Economie - Gestion	1 h	1 h	1 h
Aide individualisée	2 h	2 h	2 h

*répartition à titre d'information

